

## Entente de partenariat entre **Nom de l'ambassadeur** et le Mouvement Santé mentale Québec

### Pourquoi être ambassadeur de la Fête des voisins au travail?

- Pour unir nos forces en vue d'améliorer la qualité de vie au travail, de faire place au soutien social et à la solidarité pour favoriser le sentiment d'appartenance des collègues.
- Pour être un acteur de changement positif.
- Pour générer un mouvement de gratitude à l'échelle du Québec.
- Pour démystifier la santé mentale et en faire un incontournable dans tous les milieux.



Le Mouvement Santé mentale Québec accorde par la présente le statut d'**ambassadeur** de La Fête des voisins au travail à **Nom de l'ambassadeur**. Cette entente est en vigueur jusqu'au 30 novembre 2018.

### Thématique de la 5<sup>e</sup> édition de la Fête des voisins au travail : la gratitude

#### Rayonnement et portée\*

- Médias sociaux : près de 5 000 abonnés Facebook et 2 000, sur Twitter.
- Site Internet : visite de 4 500 internautes en moyenne par mois. Durée moyenne de la visite : 2 min 42.
- Infolettre : 2385 abonnements.

#### Nouveauté!

- La Fête des voisins au travail a désormais sa propre page Facebook → [www.facebook.com/fetedesvoisinsautravailQc](http://www.facebook.com/fetedesvoisinsautravailQc)

#### Le Mouvement Santé mentale Québec s'engage à :

- Mettre le logo du partenaire de diffusion sur le micro site de la Fête des voisins au travail, dans la section « Ambassadeurs » et à permettre un lien direct vers son site Web;
- Laisser un espace de texte (une centaine de mots) pour exprimer les raisons de sa collaboration.
- Présenter une citation par ambassadeur sur ses médias sociaux. Si cela vous intéresse, faites-en nous part et nous vous donnerons plus de détails.

Voici un exemple →



**L'ambassadeur de la Fête des voisins au travail s'engage à :**

- Diffuser auprès de son réseau l'information ayant trait à La Fête des voisins au travail par l'entremise de (cocher):
  - Son site Internet
  - Son infolettre
  - Ses médias sociaux
  - Autre : \_\_\_\_\_
- Inviter son réseau à faire une Fête des voisins au travail et à visiter le site [fetedesvoisinsautravail.ca](http://fetedesvoisinsautravail.ca) pour découvrir les activités proposées et télécharger les outils gratuits développés pour la Fête;
- Faire une Fête des voisins au travail dans son milieu;
- Remplir le questionnaire du Mouvement à propos des retombées des actions de communication de votre organisation avant le 15 janvier 2019. (questionnaire envoyé le 1<sup>er</sup> décembre 2018).

Le Mouvement fournira l'information nécessaire aux communications. Au début du mois d'octobre 2018, vous recevrez le calendrier de publications ainsi que des messages clé en main pour vos communications.

Signé à Montréal, le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
**Nom de l'ambassadeur**



\_\_\_\_\_  
Marie-Ève Gionet  
Responsable des communications  
Mouvement Santé mentale Québec